

# LE BOUCHET MONT-CHARVIN

Bulletin municipal | 2023



## AGRICULTURE

Inauguration de l'Alpage communal des Vouatais

## TRAVAUX

Voirie Les Provards  
Eau & Assainissement

## ASSOCIATIONS

Bilan 2022 et projets 2023

# SOMMAIRE

## LA COMMUNE

Le personnel communal.....	p.02
Urbanisme.....	p.04
La C.C.V.T. "Guichet unique".....	p.05
Les Finances communales.....	p.06
Travaux Régie d'Electricité.....	p.07
Eau et Assainissement.....	p.08
Voirie annuelle.....	p.10
Entretien des bâtiments.....	p.12
Rentrée 2023/2024.....	p.13
La Forêt.....	p.14
Les Vouatais.....	p.16
Plan du Tour.....	p.17
Le terrain multisports.....	p.18
Portrait de Caroline LAMY.....	p.19
RPI - Jeunesse.....	p.20-21
C.C.A.S.....	p.22
Challenge alpage.....	p.23
Etat civil.....	p.24
Classes en 2.....	p.24
Souvenir scolaire.....	p.24
Course de caisses à savon.....	p.25
Soirée à la montagne.....	p.25

## ASSOCIATIONS

Les pompiers.....	p.26
Le sou des écoles.....	p.27
La bibliothèque.....	p.27
CABS.....	p.28
La Farandole de Manigod.....	p.29
L'association des vergers.....	p.30
L'ATC.....	p.31
Les "traines".....	p.31
Le club des Montagnards.....	p.31

## INFORMATIONS

La C.C.V.T. inauguration.....	p.32-33
Système d'alerte de la commune.....	p.34
Gardes chasses particuliers.....	p.35
Souvenir scolaire.....	p.35

## INFOS PRATIQUES

Numéros utiles et horaires.....	p.36
---------------------------------	------

## Le personnel communal



De Gauche à droite :

- Delphine PARENT  
*Directrice Générale des Services*
- Maryse BOISIER  
*Cuisinière*
- Marie-Laure PAVIET-SALOMON  
*Agent Animateur*
- Guy AVET-FORAZ  
*Agent Technique*
- Emily BUGNICOURT  
*Agent Administratif*
- Sophie FORESTIER  
*Agent Administratif*

Nous tenons à remercier Madame Marie-Aimée REFFET pour toute l'aide qu'elle apporte bénévolement à la surveillance de la cantine du Bouchet-Mont-Charvin.

### Publication

#### Edition Avril 2023

Responsable de publication :

Franck PACCARD

Création graphique : Lucie KRYS

& Lucidée - Annecy

Crédits photos : 123RF - Mairie du

Bouchet-Mont-Charvin

Impression : Digital Print - Thônes

220 exemplaires sur papier FSC



## LE BOUCHET MONT-CHARVIN

# Mot du Maire

L'année 2022 s'annonçait sous de bons augures avec le spectre du COVID qui s'éloignait et la promesse de jours meilleurs.

Mais, hélas, les décisions arbitraires de Vladimir POUTINE ont déclenché un conflit armé à nos portes, entraînant le massacre d'innocents et le déplacement de milliers d'Ukrainiens contraints de fuir leur Patrie.

Notre vie quotidienne a été impactée avec des conséquences économiques importantes. L'inflation galopante et le prix de l'énergie qui s'envole semblent partis pour durer.

La vie n'est décidément pas un long fleuve tranquille mais nous devons malgré tout **avancer et construire notre avenir.**

En 2022, nous avons réalisé d'importants travaux de voirie notamment sur le secteur des Provards. Le projet du terrain multisports que nous souhaitions réaliser en 2022 a dû être retardé, en raison de réponses tardives pour les subventions.

En 2022, le Conseil Municipal a décidé deux achats fonciers :

- Un terrain de 1000m<sup>2</sup> en zone urbanisable à l'intérieur du chef-lieu pour un montant de 90 000€.
- Un tènement de plus de 14 hectares de bois à la Greubaz pour un montant de 80 000€.

Notre collectivité se doit d'enrichir son patrimoine et de se créer une réserve foncière pour de futurs logements.

Cette année de nombreuses régularisations foncières ont été réalisées en lien avec des chemins ruraux, de la voirie communale ou pour des installations d'équipements publics.

C'est plus de 20 actes notariés qui ont été signés. Ces régularisations, résultats d'un énorme travail administratif, permettront d'éviter d'éventuels conflits.

En termes d'animation, **je tiens à remercier l'ensemble de la population pour sa participation aux différents évènements organisés.**

Votre présence nombreuse à l'inauguration de l'alpage des Vouatais et à la cérémonie des vœux le 20 janvier 2023 est le témoin de votre attachement à notre village.

Pour 2023, un cinéma en plein air et une course de caisses à savon vous seront proposés pour continuer sur notre lancée.

Je tiens à remercier les élus, le personnel communal, les associations et toutes les personnes qui œuvrent pour que notre beau village continue à se dynamiser.

Si cette année nous poussera probablement en dehors de notre zone de confort, **notre village doit être un havre de vie à taille humaine en faisant la part belle aux projets qui unissent et font sens.**

Franck PACCARD

## Permis et déclarations préalables



### Permis de construire

Gérard BAUDEMOULIN	Banderelle	Extension dans le prolongement de la toiture	Accordé
Adeline THIAFFEY-RENCOREL	Le Cernix	Extension de l'habitation, modifications sur ouvertures et création terrasse	Accordé
Cendrine AZZOPARDI	La Savatte	Modification de la forme et de la pente du toit	Accordé
David ESTURILLO	La Savatte	Construction d'un chalet en bois en R+1	Accordé
Emmanuel GATTI et Katelyne CECCHINI	La Longeret	Modification sur permis initial : ajout d'un abri voiture, accolé à l'habitation	Accordé
Romain BARBAUD et Claire FLEURY	Cons	Modification sur permis initial : changement chassis et volets	En cours

### Déclaration Préalable

Yves DEPOMMIER	La Longeret	Création d'ouvertures et modifications sur les existantes	Accordé
Dominique DESCHAMPS	Chef-Lieu	Modifications sur ouvertures existantes et création d'un balcon	Accordé
EDF ENR pour le compte de Benjamin DECLAS	Chemin des Sangliers	Installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture	Accordé
Philippe REFFET	Le Cernix	Implantation de panneaux solaires en toiture et création d'une fenêtre de toit	Accord tacite
Christophe RAMONET	Le Cernix	Installation d'un abri de jardin	Refus tacite
Nathalie DEPOMMIER	Chef-Lieu	Remplacement du bardage à l'identique.	Accordé
Pascal DAVIET	La Savatte	Agrandissement de la nova	Accordé
Jean SIMON	Cons	Remplacement de porte et remplacement bardage.	Accordé
Christophe PARMENTIER	La Perrière	Construction d'un garage à moto en madrier en bois	Accordé
Nicolas STENGER	Les Provards	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture	Accordé
Soline LECOMTE	Le Cernix	Surélévation du garage pour créer deux chambres	En cours
Alain BERTRAND	Route du Charvin	Modification sur ouverture en façade sud-ouest	Accordé
Roger BARDET	Cons	Réfection de la toiture, déplacement de la cheminée, modifications sur ouvertures, création abri pour bois et ajout places de parking	En cours
Romain NICOLAS et Marielle MARTINEZ	Chez Panache	Modifications sur ouvertures et remplacement de portes en façades est et ouest	Accordé

## C.C.V.T. « GUICHET UNIQUE ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes de France mettent à la disposition de leurs usagers un service de Saisine par Voie Electronique pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme ; les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) peuvent être déposées de manière dématérialisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La C.C.V.T. a mis en place pour les communes du territoire, via son logiciel d'urbanisme « cart@ds », une interface permettant de déposer et d'instruire les dossiers de manière dématérialisée, nommé « GUICHET UNIQUE ». Le lien pour accéder à ce service est : <https://valleesdethones.geosphere.fr/guichet-unique>

Bien évidemment, vous pouvez toujours déposer en Mairie vos demandes ou les adresser par courrier recommandé : **Mairie 21 Route de Serraval 74230 Le Bouchet-Mont-Charvin**

>> **Attention toutefois à utiliser le CERFA en vigueur**, ils ont tous été modifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et peuvent encore l'être en cours d'année...

### DAACT

A l'issue de vos travaux le document Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux doit être remplie et déposée en mairie. A compter de la réception, la commune dispose de 3 mois pour contester la conformité des travaux au permis ou à la déclaration préalable. La C.C.V.T. met à la disposition des communes un contrôleur conformité.

C'est ainsi que dans la majorité des demandes de DAACT, l'agent de la C.C.V.T. et un élu se rendent sur site après prise de rendez-vous avec le propriétaire pour vérifier la conformité des travaux.

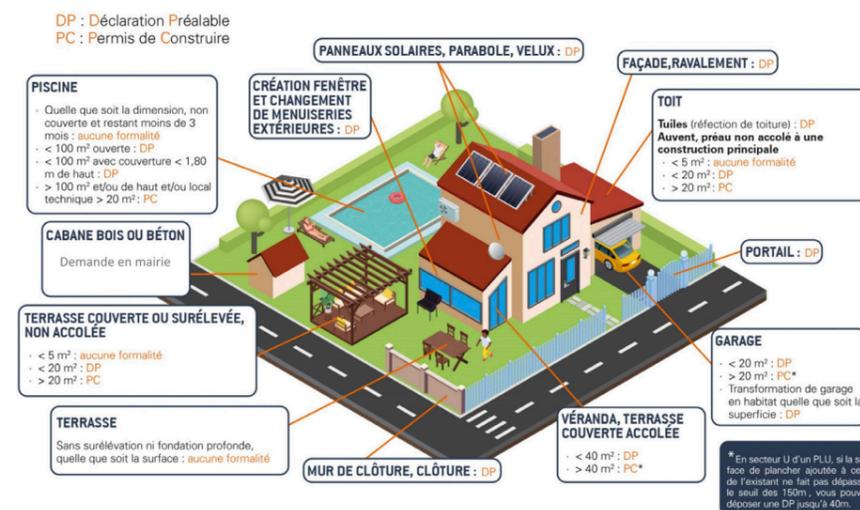
Si les travaux sont conformes un certificat de conformité est délivré.

En cas de non-conformité le propriétaire à l'obligation de redéposer une nouvelle déclaration ou un nouveau permis de construire dans un délai de 4 mois après le compte-rendu de la visite.

### Attention :

- Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire ;
- Si le projet se situe dans un périmètre de protection ou de risques particuliers (définis par le P.P.R.N.), les règles peuvent être totalement différentes.

**Notre service Urbanisme vous reçoit, uniquement sur rendez-vous, les vendredis de 14h à 16h.**



## Les finances communales



La complexité des Finances Publiques et la responsabilité de gérer l'argent public dans l'intérêt de l'ensemble des habitants rendent difficile le pilotage des finances de la Commune. Elles requièrent rigueur et attention de tous les instants.

La commission Finances et Delphine PARENT, DGS de notre commune, ont rencontré Mr PERRET le Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL). Mr PERRET est rattaché à la Direction Départementale des Finances Publiques. Sa mission est d'apporter un conseil adapté et personnalisé aux élus locaux sur un large éventail de sujets :

- conseils budgétaires et comptables ;
- conseils en matière de dépenses et de recettes ;
- conseils financier et fiscal ;
- conseils économique et patrimonial.

La création de ces postes de Conseillers aux Décideurs Locaux a été fait à la suite du regroupement progressif des centres de finances publiques (trésorerie).

Pour rappel, la trésorerie de Thônes est fermée et nos plus proches contacts avec les finances publiques sont basés à Rumilly. Mr PERRET nous a apporté son analyse sur les ressources budgétaires et financières de notre commune afin d'appréhender de futurs investissements. Plusieurs ratios ont été étudiés :

- le ratio d'endettement ;
- le coefficient de rigidité ;
- le coefficient de désendettement ;
- la capacité d'autofinancement,
- la capacité à emprunter.

L'analyse de tous ces indicateurs a démontré une situation financière très saine et une capacité d'autofinancement (CAF) d'environ 140 000€ pour 2022, due notam-

ment à une maîtrise des charges et une augmentation des ressources fiscales, la fiscalité étant la principale ressource financière de notre commune.

Pour l'année 2023, et comme depuis de nombreuses années, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux sur les différentes taxes (foncière bâti, non bâti, etc).

Une situation financière saine et une augmentation des bases fiscales, décidée par le gouvernement, de 7,1% en 2023 ne nécessitent pas d'augmenter ces taxes.

Toutefois, le conseil municipal a décidé de mettre en place la taxe sur les locaux vacants. Sont désignés comme vacants des habitations vides de meubles et vacants depuis au moins 2 ans.

Une réflexion a également été menée sur l'instauration ou non de la taxe de séjour. Cette taxe demandée aux vacanciers doit servir au financement d'équipements liés au tourisme, et à la protection de l'environnement. La mise en place de cette taxe, en plus d'apporter des revenus à la commune, contribuerait à une certaine homogénéité sur le territoire de la CCVT où la plupart des communes l'ont instaurée. Cette réflexion doit toutefois prendre en compte ce gain fiscal au regard de la charge de travail administrative pour prélever cette taxe.

Malgré une Capacité d'Auto-Financement (CAF) de 140 000€ en 2022, la prudence nous conduit à prévoir nos investissements futurs sur une CAF de 100 000€.

Cette CAF nous donnera la capacité à emprunter 380 000€ minimum à laquelle il faut rajouter des subventions à venir lors de gros investissements.

Le suivi de notre trésorerie est important car un fonds de roulement minimum est nécessaire pour les dépenses courantes, les dépenses imprévues et le portage financier nécessaire avant le versement des subventions attendues.

Pour chaque investissement important, différentes options de financement doivent être étudiées afin de trouver la meilleure solution dans l'intérêt de la commune.

Pour l'achat de la propriété forestière de plus de 14 hectares au lieu-dit la Greubaz, nous avons décidé d'autofinancer cet achat. En effet, les futures ventes de bois tirées de cette propriété permettront en quelques années de financer ce tènement forestier.

Pour l'achat du terrain dans le chef-lieu, nous avons décidé de faire un portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui va acquérir ce bien pour le compte de la commune. Nous avons opté pour un achat sur 6 ans avec remboursement par annuité au taux d'intérêt très intéressant de 2 %.

La durée de ce portage a été choisie de façon à ne pas pénaliser la prochaine équipe municipale. En effet, l'échéance de ce prêt arrivera à la moitié du prochain mandat.

Nos capacités d'investir dépendent également de la capacité à gérer les travaux et les dossiers en terme de temps disponible, notre capacité également à récolter des subventions publiques tout cela bien sûr sans hypothéquer l'investissement des générations futures.

*La commission Finances*

*La CAF : Capacité d'auto-financement c'est le solde dégagé en fonctionnement après résultats financiers et opérations exceptionnelles, elle doit permettre de financer prioritairement la charge de la dette en capital.*

## Régie d'Electricité de Thônes



La Régie d'électricité de Thônes n'a pas effectué beaucoup de travaux sur cette année 2022, les grands projets du bouclage de 2021 ayant été finis dans les temps.

L'ensemble des lampes de l'éclairage public sont maintenant passées en LED, ce qui fait pour la commune, une économie de près de 1800€ pour l'année 2021, cela aussi grâce à l'extinction la nuit.

Le hameau des D'Zeures, qui connaît des baisses de tension, pourrait bénéficier d'un renforcement électrique en 2023. Celui-ci serait coordonné avec l'arrivée de la fibre optique sur notre commune, au moins pour la ligne principale, la connexion aux habitations se ferait plus tard. La fibre serait déployée soit en souterrain, soit en aérien sur les supports RET ou France Telecom existants.

Évolution des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) : **+15% au 1<sup>er</sup> février.**

Le Tarif Réglementé de Vente, ou TRV, est l'ensemble des tarifs de l'électricité proposés par EDF et les Entreprises Locales de Distribution (ELD) (dont la Régie d'Électricité de Thônes fait partie) en tant que fournisseurs historiques. L'électricité étant un bien de première nécessité, les tarifs réglementés visent à garantir aux consommateurs un prix le plus stable possible et objectif ; il est fixé par les pouvoirs publics sur proposition de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

## → Qui fixe le niveau des TRV et comment la hausse des prix de l'électricité est-elle répercutée sur les TRV ?

Le TRV est fixé par le gouvernement français qui, en temps normal (hormis 2022 donc !), suit les recommandations de la CRE. Au maximum deux fois par an, la CRE propose une évolution du prix de l'électricité hors taxe, à la hausse ou à la baisse. Pour cette analyse, elle prend en compte, entre autres, les variations des prix de l'électricité sur le marché de gros ainsi que les prix de l'acheminement de l'électricité.

Le prix de l'électricité fixé sur le marché de gros ne pèse toutefois pas sur l'intégralité de la facture d'électricité, celle-ci intégrant des coûts d'acheminement de l'électricité via les réseaux, ainsi que des taxes. Si le prix de l'électricité double sur le marché de gros, la facture ne double pas.

### « L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas »

Mieux consommer l'électricité n'est pas seulement utile lorsque le réseau électrique est tendu ; mieux consommer l'électricité s'inscrit avant tout dans un contexte de sobriété énergétique et de sauvegarde de l'environnement. Les écogestes doivent faire partie de notre quotidien, au bureau et au domicile.

Quelques éco-gestes ci-dessous, et d'autres sont à découvrir sur l'application EcoWatt ou sur le site internet :

<https://www.monecowatt.fr/ecogestes>



Laurent GEVAUX

## Eau Assainissement



Les membres de la commission « Eau & Assainissement » sont Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER et Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Cette commission travaille en relation étroite avec Sophie FORESTIER, secrétaire en Mairie, et avec Guy AVET-FORAZ, employé communal qui a la responsabilité, entre autres, de l'entretien au quotidien du réseau d'eau potable de la Commune.

Après le renouvellement des fontaineries des réservoirs de Banderelle, Les Frasses et Nant-Blanc, l'année 2022 a principalement été consacrée :

- A la prise en main et à la mise en service opérationnelle des équipements :
    - système de traitement de l'eau par ultra violets (UV)
    - pompe à chlore ;
  - A la mise en place de la télésurveillance et télégestion de ces réservoirs.
- Autant la mise en œuvre et la prise en main des UV ont été rapides et sans souci, autant l'appropriation des pompes à chlore a été plus complexe du fait :
- D'un mauvais réglage de la pompe (Aux Frasses et à Nant Blanc) ;
  - Et d'un mauvais paramétrage des compteurs d'eau, en charge de déclencher la pompe en fonction de la consommation.
- Les interventions des deux sociétés ayant fournies ces installations ont permis de tout remettre en ordre.
- Pour ce qui concerne la télésurveillance et la télégestion, les automates situés dans les réservoirs ont été paramétrés et les communications radio entre les réservoirs des Frasses et celui de Nant Blanc, d'une part, et les réservoirs du Village et de Banderelle, d'autre part ont été testées et validées.
- La couverture téléphonique mobile de

notre commune est telle que l'envoi des données des réservoirs de Nant Blanc et Banderelle vers le logiciel de télégestion est aléatoire... pour le moins, dépendante des conditions météorologiques. La conséquence est que les messages d'information(s) et/ou d'alerte(s) nous parviennent soit en temps réel, soit quelques jours plus tard... soit pas du tout !

La société en charge de ce sujet doit intervenir en ce début d'année pour installer, tester et paramétrer d'autres équipements. L'année 2022 a vu la réalisation d'une chambre de vannes Impasse des Chevreuils, à l'occasion du raccordement d'une nouvelle maison. Notre objectif est de raccorder plusieurs maisons en un même point sur la colonne et d'y placer les compteurs correspondants, facilitant ainsi la relève des consommations. C'est ainsi que courant 2023, d'autres opérations de ce type auront lieu.

Nous avons également profité des travaux de la route du Charvin, au niveau des Provards, pour remplacer 130ml de canalisation de la conduite reliant le captage du Sougy au réservoir de banderelle.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par plusieurs fuites sur la conduite de Nant Blanc. La nature et les mouvements du terrain en sont les causes, accentué par la sécheresse de l'été 2022.

Concernant l'assainissement, les contrôles périodiques des installations individuelles se sont poursuivis et les travaux de réhabilitation de certaines d'entre elles achevés. A ce sujet, nous rappelons que la Commune a mis en place un programme d'aide financière à la remise aux normes des Assainissements Non Collectifs (ANC). Une aide pour 23 réhabilitations a été obtenue et 15 subventions versées suite à la réception des travaux. Il reste donc 8 subventions, pré-attribuées, qui attendent que les travaux soient réalisés et réceptionnés pour pouvoir être versées. Sans réception des travaux en 2023, ces subventions seront définitivement perdues. Nous incitons donc très fortement à ce que ces travaux de remise



Réparation fuite d'eau sur colonne

en conformité soient réalisés au plus vite. En 2023, nous allons poursuivre et accélérer le déplacement des compteurs dans les chambres de vannes existantes (~30 compteurs concernés). Nous allons également créer une chambre de vanne route de l'Ecole afin de regrouper de nombreux piquage en un même lieu.

Nous étudierons également le dévoiement de colonnes de terrains privés vers les routes communales. L'objectif est double : éviter, en cas de fuite, d'intervenir chez les particuliers et d'autre part, dans certains cas, de bénéficier d'une meilleure stabilité du terrain en passant sous les routes.

Concernant l'assainissement non collectif (ANC), la mise en conformité des installations les plus polluantes pour l'environnement reste notre priorité.

Enfin, en 2023, pour ce qui est de l'assainissement collectif du chef-lieu, et conformément à nos engagements de début de mandat, nous allons relancer les études afin de définir une solution acceptable tant techniquement que financièrement et nous solliciterons les services du Département, ce dernier voulant soutenir les plus petites communes à finaliser de tels projets.

Notre ambition est, lors du passage de la compétence Eau & Assainissement, au plus tard en janvier 2026, à la C.C.V.T., de transmettre un projet qui restera « juste » à réaliser.

Vincent PASQUIER

## Voirie annuelle

**L'année 2022 aura été une année plus que dynamique en travaux.**

Trois chapitres auront mobilisé la commission travaux cette année :

- le retard pris en 2021 notamment sur le chemin du Terrel ;
- l'entretien courant 2022 ;
- les travaux de réfection structurelle des Provards.

L'entreprise COLAS a réalisé des travaux d'assainissement et de réfection de chaussée sur une grande partie du chemin du Terrel pour un montant de 22 233€ TTC (drainage des accotements, captage des eaux de ruissellement, reprofilage de la chaussée et tapis d'enrobés). Avec la reprise en amont du passage du ruisseau des Pêcheux, nous espérons avoir résolu les problèmes récurrents d'inondation auxquels nous avons été confrontés dans ce secteur. Nous avons réalisé une campagne de fauchage avec l'entreprise CROSET pour un montant de 4 440€ TTC.

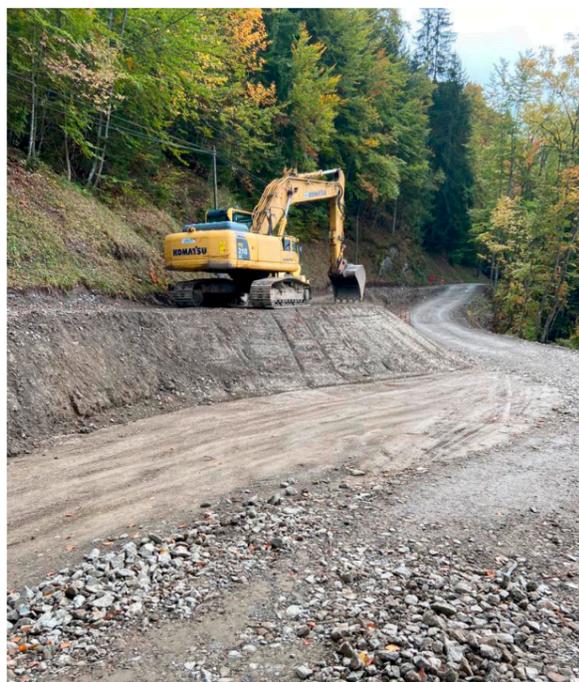
Enfin, l'année 2022 s'est terminée avec des réfections partielles de chaussée et d'assainissement.

L'année 2023 fait déjà l'objet de plusieurs réflexions, avec une réfection conséquente de la voie communale sur le secteur du « Cernix » et des « Petits Lyaudes », et un aménagement du parking des Sardoches.

L'entretien annuel au PATA (gravillonnage localisé) porte ses fruits et nous commençons à maîtriser la dégradation permanente de nos routes avec des revêtements enrobés plus ciblés. Nous vous remercions de votre compréhension lors de ces travaux.

## Travaux de restructuration des provards

Après plusieurs années de réflexion et de diagnostic, nous avons réalisé la réfection structurelle de la route du Charvin au lieu-dit les Provards.



Les Provards

Suite à un appel d'offre organisé en juin, nous avons sélectionné l'entreprise BEBER TP pour une réalisation des travaux entre septembre et octobre. L'entreprise BARRET, spécialisée dans ce type de chantier est intervenue en sous-traitance pour BEBER TP et l'ensemble des travaux a fait l'objet d'un suivi géotechnique par le Bureau Equaterre.

Ces travaux importants, d'un montant de 144 600€ TTC ont démarré le 20 septembre pour se terminer avec la réalisation des enrobés le 11 novembre.

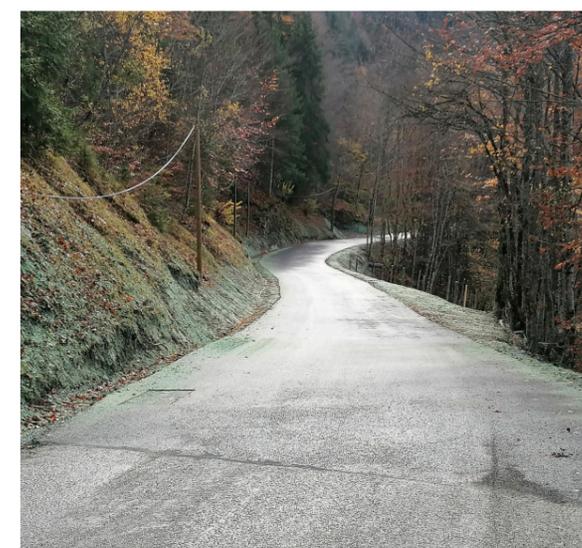
L'opération a consisté à excaver la totalité des remblais ayant permis de réaliser la structure de la route, à les traiter au ciment pour les remettre en place avec un compactage énergétique. C'est plus de 2500m<sup>3</sup> de matériaux qui ont été brassés afin de reconstituer une chaussée de qualité ; ces travaux se sont déroulés en maintenant la circulation permanente et le travail des équipes en place a permis une réalisation dans d'excellentes conditions pour les usagers.

**Le résultat immédiat est à la hauteur de nos espérances** : longue vie à ce tronçon de route qui a déjà nécessité de nombreuses reprises en enrobé par le passé.

Ces travaux ont permis également la réfection de 130ml de colonne d'eau à moindre coût, et l'enfouissement de fourreaux, en partie, pour un renforcement électrique de la Savatte et du réseau de fibre optique.

C'est ainsi près de 200 000€ TTC de travaux qui ont pu être réalisés sur ce secteur avec une participation importante du Conseil Départemental de la Haute-Savoie : 80 000€ ; une participation de la régie électrique en vue du renforcement du réseau de distribution vers la Savatte : 20 514€ TTC ; une participation de SOGETREL en vue du développement de la fibre optique : 14 520€ TTC.

Patrick DEHONDT



Les Provards

## TRAVAUX

### Entretien des bâtiments



#### Audit en conseil énergie des bâtiments

Avec les conseils du SYANE (syndicat des énergies et du numérique), nous avons prévu dès cette année de commencer une rénovation énergétique sur l'ensemble de nos bâtiments.

Une des premières étapes, dans le cadre du service Conseil Energie, consiste à établir un plan de comptage. L'objectif est d'avoir une compréhension précise des consommations énergétiques des bâtiments de la commune.

Pour la Mairie et l'Ecole, il est envisagé de créer un SAS entre l'étage mairie et les combles ; celles-ci devront être isolées car la déperdition de chaleur est importante, de remplacer les menuiseries avec double vitrage fin et les vannes thermostatiques des radiateurs qui n'ont pas été changées lors de la rénovation du bâtiment. Une réflexion devra être menée pour changer de mode de chauffage.

#### Rénovation du Plan du Tour

La commune a un projet de rénovation et d'isolation de la toiture de ce chalet d'alpage qui est utilisé pour la transformation du lait en fromage. Une isolation des combles perdus avec de la laine de mouton brute en vrac a été évoquée par notre conseiller énergie du Syane.

La transformation du lait en fromage nécessitant de la chaleur, l'opportunité d'installer des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude doit être étudiée. Le potentiel solaire photovoltaïque sera aussi étudié.

#### Caserne des pompiers et salle de l'horloge

Les chenaux du toit du bâtiment de la



caserne des pompiers ont été changés et une ventilation type « VMC » dans la salle de l'horloge a été installée.

#### Eglise

Dès que les pluies sont abondantes, elles ruissèlent et se déversent derrière l'église. Nous avons réalisé la reprise des eaux de toiture en façade arrière et avec l'aide de l'entreprise COLAS la réfection des enrobés dans ce secteur difficile à drainer.

#### Cantine

Du matériel neuf pour la cantine a été acheté pour un montant de 10 311,98€ :

- 12 tables pour la cantine d'un montant de 4 936,22€ ;
- un batteur et un combiné coupe-légumes d'un montant de 2 357,76€ ;
- un congélateur et un réfrigérateur d'un montant de 3 018€.

Mireille TISSOT-ROSSET



## COMMUNE

### Rentrée 2023/2024



#### Risque de fermeture de classe

En raison d'un faible effectif d'élèves dans nos écoles lors de la **rentrée 2022, 30 élèves au Bouchet-Mont-Charvin et 60 à Serraval**, nous avons reçu un courrier le 19 janvier pour nous informer du retrait d'un poste d'enseignant et donc d'une **fermeture d'une classe envisagée par le Directeur Académique** des Services de l'Education Nationale de Haute-Savoie.

Nos deux communes ont été très réactives avec une réponse par courrier le 20 janvier, demandant une révision de cette fermeture qui serait défavorable pour nos deux villages.

Un rendez-vous nous a été accordé le 26 janvier au cours duquel nous avons obtenu le blocage de la fermeture en attendant les effectifs définitifs de la rentrée 2023-2024.

Nous avons proposé au Directeur Académique de visiter nos deux écoles avant sa décision au mois de juin, nous attendons une réponse.

Nous avons obtenus de nombreux soutiens par courrier et par mail de notre député Antoine ARMAND, du Président Région Laurent WAUQUIEZ, de notre Conseillère Régionale Catherine PACORET, du Président du Conseil Départemental Martial SADDIER et de nos deux Conseillers Départementaux, de la Sénatrice Sylviane NOEL et du Sénateur Cyril PELLEVAL.

**Pour être plus serein il faudrait un effectif supérieur à 100 élèves au sein de notre RPI** (Regroupements pédagogiques intercommunaux).

Les élèves du Bouchet-Mont-Charvin sont sous la surveillance de Marie-Laure PAVIET-SALOMON durant la pause méridienne. Un poste de vacataire a été créé mais la mairie ne parvient pas à recruter une seconde personne. Quant à notre fidèle cantinière, Maryse BOISIER nous tenons vivement à la remercier pour son implication et professionnalisme.

Madame Marie-Aimée REFFET vient nous aider bénévolement pour la surveillance de la cantine quand elle est disponible.

Monique BARDET



## Une nouvelle année plutôt positive pour nos forêts, pourvu que cela dure !

Concernant les ventes : Cette année encore notre bois s'est plutôt bien vendu.

Après plusieurs années où les volumes prévus à couper étaient plutôt importants, nous arrivons dans une période de coupes moins volumineuses. **Pour 2022, c'est plus de 39 000€ qui ont été rapportés à la commune, principalement grâce à une belle coupe dans la parcelle U, proche du parking des Sardoches.**

Cela représente 680 m<sup>3</sup> de bois auxquels se rajoutent une vingtaine de m<sup>3</sup> attaqués par les insectes. Ce revenu est une aubaine alors que l'on sait que le marché du bois est très instable et fortement dépendant des aléas, comme les attaques des scolytes sur les résineux dans le reste du monde. Et la spéculation mondiale fait que ce n'est pas parce qu'il est bien plus cher en magasin, qu'il est acheté plus cher aux producteurs.

Pour 2023, les coupes sont prévues pour les parcelles H et I au-dessus de Cons pour environ 250m<sup>3</sup>. Nous envisageons aussi des travaux de continuation d'une piste bien au-dessus de Cons, pour un montant prévu d'un peu plus de 20 000€ sur lequel nous devrions pouvoir toucher 40% de subventions.

Les volumes de bois semblent importants. Sur un peu plus de 190ha de forêt communale, chaque année le volume croît de près de 400m<sup>3</sup>. A nous de le gérer au mieux grâce aux conseils avisés de l'Office



National des Forêts.

**Comment partager la forêt entre les différents usagers ?** L'exemple des Sardoches. La forêt partage son espace pour plusieurs fonctions. Le forestier cherche à produire du bois, le promeneur un endroit beau et calme. L'élu communal attend aussi qu'elle protège la commune contre les risques naturels.

**Comment concilier tout cela sur le terrain ?** Le parking des Sardoches est un bon exemple de cette organisation à bénéfices communs : Dès les beaux jours, Ce grand parking accueille les nombreuses voitures de ceux pour qui c'est le point de départ de leur activité de loisirs, qu'ils soient randonneurs, amateurs de restaurants d'altitude ou autres. Mais cette place est aussi et avant tout un lieu de dépôt transitoire de bois. Cela ne va pas sans quelques difficultés : les uns se plaignent que le parking est boueux et mal entretenu. Les professionnels sont perturbés dans leur activité par les véhicules garés de façon anarchique.

Partant de ce constat, la commune a le projet d'aménager ce lieu. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours pour savoir quels différents éléments seront mis en place pour accueillir le mieux possible les voitures et leurs occupants. Par exemple, un emplacement pour des tables de pique-nique sera le bienvenu... une organisation des stationnements et peut être



l'installation de toilettes sèches. Le parking gardera néanmoins sa vocation de place dépôt de bois et sera aussi aménagé dans cette intention.

**Le dérèglement climatique impacte-t-il les forêts du Bouchet-Mont-Charvin ?**

Notre montagne semble bien protégée des aléas dont a souffert la forêt française pendant l'été 2022 : incendies, sécheresse... Au-dessous de 800m d'altitude, les épicéas vivent difficilement les pics de chaleur et de sécheresse. Beaucoup sont attaqués alors par les scolytes (appelés aussi bostryches) et dépérissent. Plus haut, les épicéas sont un peu moins touchés car protégés par les températures naturellement plus fraîches en altitude. Restons très prudents : la moindre erreur de gestion se paie très cher. Les pessières (forêts d'épicéas) sèches proches de Nant bellet sont un exemple des risques à craindre. Risque d'autant plus grand avec le feu sur ce versant sud.

Avec les risques d'été sec, le moindre stress engendré par les travaux rend les arbres sensibles aux insectes : si on coupe trop de bois sur une parcelle par l'ensoleillement soudain, mais aussi si on ne coupe pas assez à cause de la concurrence pour la ressource en eau entre les arbres. Comme pour beaucoup de travaux en lien avec le vivant, le travail du forestier est fortement impacté par le dérèglement climatique.

Denis ZUCCONE

## Service de broyage des déchets verts

**Printemps 2023 : Broyage des déchets verts à domicile**

Vous habitez sur une commune de la C.C.V.T. ? Bénéficiez **gratuitement** du service de broyage des végétaux à domicile. Pour cela, consultez les conditions et inscrivez-vous sur le site de la C.C.V.T. : [ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts](http://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts)



La campagne de printemps démarrera fin février. Vous pouvez prendre RV dès à présent. Si vous avez un problème pour prendre rendez-vous sur internet appelez la C.C.V.T. au **04 50 32 13 59**

**Les avantages :**

**Economique** : vous évitez les trajets en déchetterie et vous disposez d'une ressource gratuite pour améliorer votre jardin.

**Pratique** : vous ne perdez plus de temps à charger votre véhicule et à aller en déchetterie.

**Ecologique** : vous évitez la production de déchets, leur transport inutile et vous entretenez votre jardin avec un apport naturel.

**Que faire du broyat ?**

Le broyat peut servir de paillage pour le jardin, en le déposant au pied des plantations. Il va les protéger du froid, de la chaleur et du lessivage par la pluie, limiter l'arrosage et nourrir le sol. Il peut aussi améliorer la qualité de votre compost. N'hésitez pas à demander conseil à l'équipe de broyage !

## Inauguration de l'alpage communal des Vouatais

L'inauguration de l'alpage communal le samedi 11 juin 2022 fut un bel événement pour notre territoire. Pour marquer le coup, l'équipe municipale avait invité l'ensemble de la population du Bouchet-Mont-Charvin ainsi que les élus, les financeurs et les membres de l'association foncière pastorale du Charvin, les alpagistes de la commune, et les artisans qui ont réalisé les travaux. Le détail des travaux avait été indiqué dans le précédent bulletin, néanmoins, tous ont su apprécier la remise aux normes du chalet, son électrification, l'accès rénové, la création d'un assainissement par phytoépuration, l'adduction d'eau depuis le Nant-Blanc, la rénovation de la toiture et du logement. Ce fut également l'occasion de présenter aussi la famille d'alpagistes : Lily MARCOUX, Morgan DIAZ et leurs deux petites filles. Ils ont su montrer à tous la qualité de leur accueil et de leurs produits. Les festivités débutèrent par les discours officiels en présence des autorités locales. Le Maire remercia les différentes collectivités qui ont participé financièrement au projet et sans qui la commune n'aurait pu assumer seule l'acquisition et les travaux, à savoir : l'Union Européenne, la Région, le département et la C.C.V.T. Il y eut plusieurs prises de paroles qui félicitèrent l'initiative de la commune quant à la remise en fonctionnement de cet alpage. Tous ont rappelé **l'importance du maintien d'une activité pastorale forte**, non seulement pour la dynamique économique et les emplois qui en découlent, mais au-delà, son rôle dans l'entretien, les paysages, le



tourisme et le cadre vie.

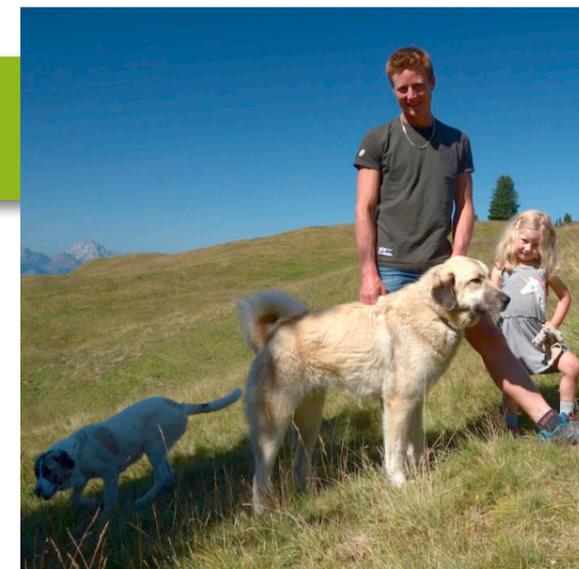
La partie officielle terminée, les convives ont partagé un vin d'honneur offert par la mairie avec en dégustation les fromages des agriculteurs et alpagistes du Bouchet-Mont-Charvin. La commune remercie les associations locales qui se sont chargées de la suite de la journée. En particulier l'Amicale des Jeunes pour avoir tenu une buvette ainsi que le CABS qui proposait de la petite restauration. Un DJ a animé la journée, permettant à la fête de continuer jusqu'à tard sous une météo radieuse. **Objectif réussi que de partager un moment de convivialité et faire découvrir cet alpage devenu patrimoine de la commune.**

Cette journée a permis de rappeler le sens et les objectifs de ce projet. A l'heure où des instabilités politiques fortes reviennent, de nombreuses crises apparaissent, sanitaires, alimentaires, migratoires, etc, à l'heure où la guerre a fait son retour aux portes de l'Europe, il est bon de se rappeler que si nos alpages n'ont pas vocation à nourrir le monde, il n'en demeure pas moins que ce sont des espaces productifs contribuant aussi à notre souveraineté alimentaire. Que ces pâturages qui nourrissent les troupeaux sont destinés in fine à notre alimentation locale. **Il en va de notre responsabilité à préserver des ressources essentielles.**

*François THABUIS*

## Nouvel Alpagiste au Plan du Tour

Depuis 2011, l'alpage du Plan du Tour était exploité par L'EARL LA CROIX COLOMBAN (famille AYMONTIER, agriculteurs à Thônes). Suite à leur départ pour un alpage au Semnoz, la commune lança un premier appel à candidatures en février 2022, ouvert pour les bovins laitiers uniquement en raison de l'équipement adapté (lactoduc, grille à lisiers, fosse etc). Une exploitation de Crest-Voland (73) avait été retenue. Cette dernière s'était finalement désistée quelques mois avant l'estive. Pris au dépourvu, la commune a proposé une année précaire à Vincent GALLAY, exploitant ovin lait sur la commune. Une convention d'un an avait donc été signée. A l'automne, la commune a relancé un deuxième appel à candidature ouvert, cette fois ci, à toutes productions laitières. Trois candidatures ont été reçues - deux locales, ont suscité l'attention. La candidature de Vincent GALLAY a été retenue. L'exploitant ayant obtenu l'autorisation administrative d'exploiter, l'alpage lui est désormais loué dans le cadre d'une convention pluriannuelle de Pâturage de 6 ans, reconductible par période de 3 ans. Vincent GALLAY devient donc le 7<sup>ème</sup> alpagiste depuis la construction du chalet qui date de la fin de la seconde guerre mondiale. Avant lui (et en remontant dans le temps) il y eut, la famille AYMONTIER - EARL la croix Colomban - Thônes 2011-2021 ; Frederic OUVRIER-BUFFET & François THABUIS - GAEC le Vent des Cimes - Serraval 2005-2010 ; la famille Guy BLANCHIN - Le Bouchet 1989-2004 ; la famille BURGAT-CHARVILLON - Manigod 1966-1988 (22 saisons) ; la famille DONZEL



1960-1966 ; la famille ATRUX - Serraval 1945-1960 .

Avant 1945, les pâturages du Plan du Tour étaient de simples « communaux » où les habitants mettaient le bétail non laitier avec une rétribution à la commune se nommant la « Gabelle ». Après-guerre la construction du chalet fut entrepris, notamment avec les prisonniers allemands, les matériaux avaient été transportés depuis le bas à l'aide d'un câble qui avait été mis en place spécifiquement. Voilà pour le clin d'œil historique, **souhaitons donc, à Vincent GALLAY, pleine réussite pour que se poursuive cette tradition pastorale.**

*François THABUIS*



## Création d'un terrain multisports et réhabilitation de la maison CURT

Depuis quelques temps déjà, nous évoquons notre souhait de créer un terrain multisports dans le village destiné à tous les habitants de la commune et à la pratique sportive des enfants de notre école. Le coût élevé de cet aménagement, et surtout des réponses des subventions tardives, nous ont amenés à prendre un peu de recul sur ce dossier et il nous est apparu nécessaire de se faire aider afin d'avoir une analyse plus globale du village.

La réflexion sur cet espace ludique sera gérée avec la réhabilitation de la maison « CURT » située à proximité du parking de la Cure à qui nous devons donner une destination.

Il est envisagé de dédier la salle située sur la partie basse aux jeunes. La partie haute sera destinée à devenir un petit local professionnel qui pourrait être mis à disposition d'usagers de la commune.

La création de toilettes publiques fait partie également de cette réflexion globale.

Nous avons sollicité les services de C.A.U.E. (Conseil d'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du

Conseil départemental de Haute-Savoie.

Ce service nous a rédigé un cahier des charges afin de retenir un paysagiste concepteur pour réaliser ce projet de requalification.

L'objectif est d'avoir un projet qui répond à nos besoins tout en s'intégrant parfaitement dans le contexte de village. Le terrain multisport

sera installé dans le jardin public actuel.

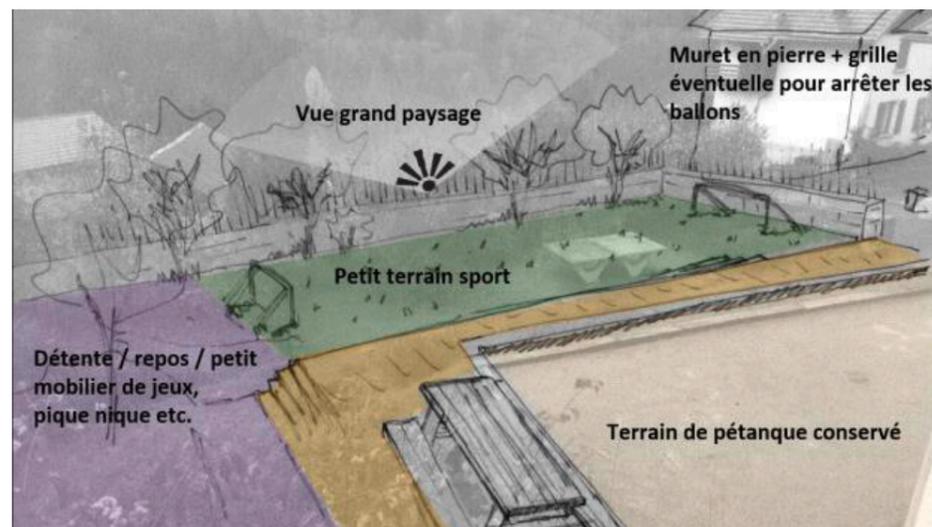
### Il est attendu :

- de reconstruire le mur de soutènement ;
- d'affirmer le fonctionnement en terrasse du site ;
- de permettre l'usage du jeu de ballon ;
- de conserver le terrain de pétanque,
- d'installer un mobilier de jeu pour les enfants ;
- d'installer de nouvelles tables de pique-nique ;
- d'intégrer les accès de circulation à l'intérieur de cet espace ;
- d'organiser la végétation : dégager des vues tout en conservant l'ombrage...

Nous avons inscrit l'ensemble de ces travaux dans le plan ruralité du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Ces travaux se dérouleront certainement sur un minimum de deux années.

*Franck PACCARD  
et Sébastien DRION*



## Caroline LAMY



### Qui se cache derrière LC Organiser ?

Je suis Caroline LAMY, habitante du Bouchet-Mont-Charvin depuis 11 ans maintenant. J'ai deux filles de 9 et 12 ans qui ont suivi toute leur scolarité dans les écoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin.

### LC Organiser, qu'est-ce que c'est ?

Après quasiment 20 ans dans le BTP, j'ai décidé de revenir à ma **passion première : l'organisation**. J'ai toujours aimé prévoir, organiser, planifier. Ma mission est **d'accompagner** mes clients pour trier, désencombrer et ranger leurs papiers et surtout pour que cela dure sur le **long terme** !

J'ai suivi l'une des formations les plus reconnues dans ce domaine, pour parfaire mes connaissances.

### Pourquoi faire appel à nos services ?

Qui ne s'est pas retrouvé **démuni** devant des papiers qui s'accumulent, du courrier qui reste dans les enveloppes, une boîte mail surchargée ou encore des documents numériques éparpillés et qu'on ne retrouve jamais ? S'ils se reconnaissent ici, je suis là pour les aider : nous trions et rangeons ensemble et je leur donne la **méthode** pour s'occuper de leur administratif au **quotidien** !

### Comment se passe une intervention ?

Je fais d'abord un entretien d'environ 30 minutes, pour recueillir les besoins de la personne. J'interviens directement



chez mes clients, (particuliers ou professionnels). Nous travaillons **main dans la main** pour désencombrer, trier et ranger leurs documents administratifs. **L'accompagnement** s'étale sur plusieurs séances, selon la quantité de documents à trier. On ne se rend pas toujours compte, mais trier des papiers prend beaucoup de temps ! **Je m'adapte aux besoins** des clients et à leur **quotidien** pour **faciliter** cette tâche.

### En définitive, le but principal de vos missions en une phrase ?

Le but est de faire de la place physiquement et mentalement afin que mes clients soient plus sereins, je leur donne les clés pour gérer facilement tout leur administratif.

### Proposez-vous d'autres services ?

Oui, je peux également proposer des accompagnements en home-organising pour trier, désencombrer et ranger son intérieur.

### Comment vous contacter ?

06 81 90 60 19

caroline@lc-organiser.fr

www.lc-organiser.fr

Instagram : @lc\_organiser

Facebook : Lc Organiser

LinkedIn : Caroline Lamy

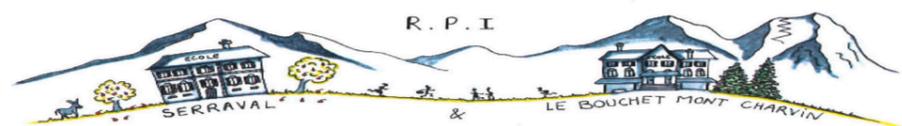


## RPI

### Regroupements pédagogiques intercommunaux

La rentrée scolaire 2022 s'est très bien déroulée. **Grâce à l'investissement de chacun, nous n'avons pas fermé de classe sur notre RPI et c'est un grand soulagement après les investissements récents des rénovations.**

Ainsi, l'équipe enseignante est restée la même, Mme Justine Di Bari accompagnée de Florian TISSOT (Atsem) accueillent 26 PS/MS. Mme Caroline TILLOLOY assure toujours la direction du Regroupement Pédagogique Intercommunal ainsi que la classe de 16 GS/CP. Elle est complétée les lundis par Mme Elisabeth MOTTIER et épaulée chaque jour par Mme Mathilde MOLON (Atsem). Mme OGEZ-PAUL est en charge de la classe de 21 CE1/CE2. L'école de Serraval accueille ainsi 63 élèves. L'école du Bouchet-Mont-Charvin quant à elle accueille 30 élèves au total, 13 CM1 avec Mme Nathalie VERNA et 17 CM2 avec Mme Cécile ZUCCONI. Le RPI compte donc cette année 93 élèves répartis sur nos deux sites.



### Temps forts 2022 :

- Parmi les temps forts de l'année 2022, on se souvient bien sûr de la classe de découvertes qui a permis à l'ensemble des CE2, CM1 et CM2 de partir découvrir Taussat et l'Océan Atlantique pour une semaine. Quel bonheur après ces années de restriction sanitaire ! L'ensemble des partenaires, mairie, département, Sou des Écoles mais aussi parents sont remerciés pour leur implication financière indispensable à la réalisation de projets si merveilleux. Un grand merci également aux enseignantes et à l'ensemble des accompagnateurs qui ont pris soin de tous ces enfants.

- Le retour de la fête de la Pomme a été un moment fort pour les enfants qui ont été enchantés de retrouver leur fête locale, les ânes, mais aussi les ateliers organisés par le Sou des Ecoles et les différents acteurs locaux. Les élèves ont eu encore le privilège de fabriquer du jus de pommes au Musée de la Pomme et chacun a pu repartir fièrement avec sa bouteille de jus, merci aux nombreux bénévoles toujours aussi accueillants et disponibles.

- A la rentrée de septembre, l'école de Serraval s'est lancée dans un grand projet sur le thème des cinq continents. Annie Léturgie intervient bénévolement avec les classes afin de les initier aux danses du monde. Un régal !

- Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir à nouveau une maman d'élève, professeure de SVT, qui viendra courant mai nous proposer des séquences autour de la découverte du corps humain !

- La pratique sportive n'est pas en reste... Tous les élèves de notre RPI ont pu pratiquer le ski alpin à Merdassier lors de cinq séances ensoleillées où chacun a pu progresser. Ce projet est possible car les forfaits sont maintenant gratuits pour les

communes de la C.C.V.T. et les transports sont subventionnés par la Région. Reste les moniteurs à financer ! Merci à tous les parents qui se sont rendus disponibles pour aider l'équipe pédagogique à encadrer ces sorties si intenses. Et... quel bonheur de se rassembler tous, Bochards et Serravats !

- Quel bonheur également de retrouver l'USEP ! Les élèves de la GS au CM2 ont renoué avec les « Foulées de Thônes » le 17 octobre 2022, c'est la course longue organisée par l'USEP.

- Les classes de maternelle ont, quant à elles, participé aux rencontres athlétisme et poursuivront avec d'autres rencontres USEP tout au long de l'année.

- Enfin, les GS/CP/CE1 ont eu un cycle natation à la piscine de la Clusaz. Tous les après-midis sur quinze jours afin de s'exercer et valider leur savoir nager. Ce cycle est entièrement financé par les Mairies qui sont vivement remerciées.

- Les classes du Bouchet-Mont-Charvin ont bénéficié d'actions de sensibilisation aux risques naturels proposées par la



C.C.V.T. Ils ont alterné activités en classe et une sortie de proximité afin de découvrir les aménagements réalisés pour prévenir des risques naturels locaux. Elles ont également participé à une visite des jardins Clarins, qui se trouvent au-dessus de Montaubert, réalisé par François Panchaud en partenariat avec ASTER, sur la commune de Serraval afin de découvrir la flore locale.

- Quant aux élèves du CP au CE2, ils ont découvert les espaces Natura 2000 et se sont rendus à l'Aulp de Marzens grâce à l'écomusée du bois et de la forêt de Thônes.

*Les enseignantes du RPI*



## OCTOBRE ROSE



Comme vous le savez certainement tous, Octobre rose est une campagne de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche ou pour diverses actions. Le symbole de cet évènement est le ruban rose.

Parce que nous sommes tous concernés, par une personne que nous aimons : une maman, une sœur, une collègue, une amie ... qui se bat ou qui s'est battue contre cette maladie ...

Pour ce combat que certaines personnes vivent au quotidien, nous avons décidé d'être solidaires.

Comme chaque année depuis quelques temps, la commune avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est parée de rose en ce mois d'octobre. Nos bacs de fleurs, notre mairie et nos lampadaires ont revêtu une même couleur durant tout ce mois automnal.

Pour aller plus loin cette année et pour que notre engagement soit plus fort, nous avons décidé de mettre en place une soirée sur ce thème.

Une idée a été lancée : un temps fort le samedi 15 octobre à partir de 19h avec l'aide de divers acteurs locaux et associations, soirée dont les bénéfices ont été reversés au profit du Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie (Association créée en 2002, présente sur tout le bassin annécien).

Le vin chaud a été offert par le Relais du Charvin, différentes soupes ont été préparées par les membres du CABS (Comité

d'animation du Bouchet et de Serraval), l'entreprise BARRET et Béatrice et Olivier TISSOT-ROSSET ont offert des flambeaux, les écoles ont participé à la recherche de l'âne de la St-Martin.

Toute une organisation a été mise en place. A 19h, les enfants des écoles ont recherché l'âne de la St-Martin avec leurs enseignantes et les bénévoles du CABS. Puis, ils ont pu déguster des briochettes réalisées par les bénévoles. Ensuite, le vin chaud attendait les plus grands ainsi que les soupes. Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) récoltaient les dons et vendaient les flambeaux. A 20h, le cœur d'Octobre Rose a été illuminé et à la suite, les personnes désirant aller chercher leur flambeau, sont parties encadrées par des pompiers pour faire ce défilé nocturne.

C'est dans la bonne humeur et la solidarité que cet évènement s'est déroulé ; et **c'est avec beaucoup de joie, et de fierté que nous avons récolté 710€ en faveur du Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie.** Le chèque a été remis à la Présidente le samedi 26 novembre à 11 h en mairie.

Nous espérons être encore plus nombreux l'année prochaine !

Nous remercions tous les bénévoles locaux, les donateurs, le CABS, les pompiers, le Relais du Charvin, les membres du CCAS pour leur investissement ; et vous sans qui rien ne serait possible !

Sandrine BLANCHIN

## Challenge Alpage



Le mercredi 9 novembre, avait lieu la remise des récompenses du Challenge Alpages 2022.

A cette occasion, 70 personnes se sont réunies à la salle des fêtes du Bouchet-Mont-Charvin, en présence des alpagistes candidats, des membres de jurys, des partenaires et élus locaux.

Initié par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (C.C.V.T.), dans le cadre Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis, le Challenge Alpages a permis de faire renaître les traditionnels "Concours d'alpages" en associant et sensibilisant l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux actuels de l'agropastoralisme.

La Communauté de Communes, via le PPT Fier-Aravis, souhaite aujourd'hui mieux valoriser l'activité agro-pastorale et son rôle sur les espaces d'altitude, toujours plus fréquentés et convoités, ainsi que la richesse de ses productions fermières.

Cette nouvelle édition du Challenge Alpages, initialement proposée entre 2012 et 2015, est née d'une volonté commune de mettre en valeur les alpages et les alpagistes qui y travaillent, pour donner du

sens au pastoralisme et mieux respecter ces pratiques.

Chaque année, quel que soit le type de production présent sur l'alpage, les jurys rencontreront les alpagistes volontaires pour qu'ils présentent leur travail à l'alpage et leur vie quotidienne en montagne. La diversité du pastoralisme et l'étendue du territoire nécessitent de réaliser une édition sur 4 années (2022 à 2025).

L'année 2022 a été consacrée à l'ensemble des alpages situés dans la zone géographique des massifs du Sulens, de la Tournette et du Sud des Aravis. Suite aux visites dans les alpages, qui se sont déroulées les 21 et 22 juillet 2022, les 17 alpagistes candidats se sont vu remettre des récompenses valorisant notamment leur spécificité au travers de « coups de cœur » choisis par les membres du jury (coups de cœur pour l'optimisation des ressources, la transmission intergénérationnelle, l'agrotourisme...).

Monsieur Julien LANGLET, Directeur de la Direction Départementale des Territoires, a également remis une médaille du Ministère de l'Agriculture à l'ensemble des 17 alpagistes candidats.

C.C.V.T.



## Etat Civil

### NAISSANCES

Zack NICOLAS - 19/09/2022

### MARIAGE

Clotilde, Béatrice, Orane LAIGNEL et Mathieu, Michel, Jacques NANDRIN  
16/04/2022

### DÉCÈS

Marie, Léontine DELOCHE  
(veuve BARRET) - 06/02/2022

## Souvenirs 1961-1962



## Les classes en 2

Le dimanche 04 Décembre, la classe 2002 avait donné rendez-vous à 59 classards nés en 2. Sous une météo clémente, tout ce beau monde s'est réuni devant le Relais du Charvin pour les traditionnelles photos. C'est ensuite autour d'un excellent repas et dans une bonne ambiance que chacun et chacune a pu échanger des souvenirs.

Une fois n'est pas coutume, Marcelle a pu profiter de ce moment avec ses conscrits. Dans son discours, Sarah née en 2002 a passé le relais aux petits de 10 ans nés en 2012 pour l'organisation de la prochaine édition en 2032. Merci à la famille CURT pour ce bon moment et ce bel accueil.

*Stéphane TISSOT*



## Course de caisses à savon

Une caisse à savon, aussi appelée une boîte à savon, est un véhicule sans moteur qui se déplace par la seule force de la pesanteur... Les caisses à savon peuvent être construites et utilisées comme jeu d'enfants, pour le simple plaisir de descendre de petites pentes, mais elles peuvent l'être aussi pour de véritables compétitions sportives.

**Notez la date : 2 septembre 2023**

La commune a décidé de se lancer et de mettre en « compétition » les hameaux de la commune à l'automne en organisant sa première course de caisse à savon le 2 septembre 2023 sur le secteur du Cernix. Vous avez donc plusieurs mois afin d'élaborer et de préparer votre bolide !!!

La commune est en train d'élaborer son règlement de caisse à savon, qui sera une aide à la réalisation de celle-ci. Il sera disponible en mairie prochainement en mairie. Le but passer un moment convivial, sportif et fédérateur !! Nous espérons clôturer cet événement par une soirée festive... La course de caisse à savon sera ouverte à tous.



## Soirée à la montagne

Après le succès de nos deux marchés d'été, une soirée à la montagne a été organisée sur la place du village le 27 décembre 2022. Des glaces artisanales, huîtres, fromages locaux, huiles artisanales ont été proposés à la vente pour le plaisir de tous les habitants venus en nombre... Nos pompiers ont tenu la buvette où le vin chaud réchauffait les visiteurs... Pour conclure la soirée Claude, le chef du Relais du Charvin, avait prévu un menu spécial : une potée savoyarde !

*Mirelle TISSOT-ROSSET*



Marché de producteurs été



Marché de producteurs hiver

# ASSOCIATIONS

## Les Pompiers

Le Centre de Première Intervention du Bouchet-Mont-Charvin est composé actuellement de quatorze hommes et femmes qui se relaient jour et nuit afin d'être présents auprès de la population. Ce sont environ **35 interventions annuelles** qui sont réalisées, principalement composées de secours à personnes, mais aussi d'opérations diverses (inondations, relevages...). Cette année 2022, nous avons également été présents sur certaines manifestations comme la Fête Nationale le 14 juillet et les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Les sapeurs-pompiers, c'est également une association avec son Amicale dont l'objectif est de favoriser et maintenir les liens entre les sapeurs-pompiers actuels et anciens et leurs familles. Nous avons participé aux animations du Village, le 15 août, Octobre Rose, Marché des producteurs.



### Envie d'agir ?

Rejoignez-nous, Devenez sapeur-pompier volontaire. N'hésitez pas à contacter le Chef de Centre : CURT Claude ou venir nous rencontrer à la caserne pour toutes informations.

*Claude CURT*



1968

# ASSOCIATIONS

## Le Sou des Écoles



Le Sou des Ecoles Serraval/Le Bouchet est une association de parents d'élèves bénévoles chargée d'organiser des manifestations dont le bénéfice permet de financer des sorties et activités pour l'ensemble des enfants du RPI.

Les événements organisés par le Sou sont divers : repas, buvette, vente de pains et brioches, tombola, loto, fête de l'âne et de la pomme, soirée dansante, vente de fleurs...

Les bénéfices sont utilisés intégralement pour les enfants, soit dans le cadre des activités extra-scolaires proposées par l'équipe enseignante, soit encore pour le financement des intervenants extérieurs ou l'organisation de classe découverte.

Le Sou est essentiel pour entretenir le lien entre le corps enseignant et les parents. De plus, il participe à la vie de la commune en animant des fêtes et soirées pour tous.

*Matthieu BATAILLE*

### Dates des évènements 2023 :

- **10 mars** : Vente de fromages du Doubs ;
- **28 avril** : Vente de fleurs (en précommande) ;
- **12 au 14 mai** : Vente de plants de légumes, (en précommande) ;
- **11 juin** : Vente de pains, brioches cuit au four du village, buvette et repas champêtre ;
- **24 juin** : Repas au festival Tous Au Champ ;
- **Octobre** : Fête de la Pomme et de l'âne (jeux et repas).

## La Bibliothèque de Serraval



Les bénévoles de la bibliothèque du CABS (centre d'animation du Bouchet et de Serraval), ont reçu dans leurs locaux, les trois lauréates du concours de dessin, proposé cette année, sous forme de bande dessinée, et organisé lors de la fête de l'âne et de la pomme, en octobre 2022.

Des petits lots leur ont été remis.

**Nous remercions toutes les participantes**, le choix a été difficile, tant les chefs d'œuvre étaient tous très intéressants.

Nous attendons avec impatience les futurs artistes, lors de la prochaine édition de la fête de l'âne et de la pomme 2023.



## ASSOCIATIONS

### Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval



Bilan des manifestations réalisées au cours de l'année 2021/2022

- **Bibliothèque ouverte chaque dimanche matin.**

Les animatrices de l'équipe sont très présentes et vous conseillent dans vos choix. Après un grand nettoyage en profondeur à la fin du mois d'août, une réorganisation des rayons a été mise en place et beaucoup de nouveautés ont été acquises. Venez les découvrir !

- **Les cours de couture**, un lundi sur deux, de 17h à 19h, à la bibliothèque, ont encore été très suivis. De belles réalisations.
- Malheureusement, bien des animations programmées ont encore dû être annulées à cause de ce maudit Covid II en a été ainsi de la fête de la pomme, de la Saint-Martin, des ateliers de Noël, de la pièce de théâtre, du cinéma et de la soirée Jeux de société.
- Par contre, les **ateliers théâtre** proposés gracieusement aux élèves de l'école du Bouchet-Mont-Charvin ont pu être dispensés pour une classe. Les enfants ont beaucoup apprécié.
- Le 19 juin, les bénévoles de la bibliothèque nous conviaient à un instant festif autour des livres : **portes ouvertes, animation « Raconte-lapins »** pour les enfants, vente de livres pour tous à petits prix.
- Quel bonheur, le samedi 11 juin, d'avoir participé à l'**inauguration de l'Alpage des Vouatais**. Petite restauration à la demande de la municipalité du Bouchet-



Mont-Charvin. Dans un cadre exceptionnel, nous avons passé une merveilleuse après-midi.

- Le **14 juillet**, petite soirée clownsque à Serraval.
- **Octobre Rose** au Bouchet-Mont-Charvin avec la recherche de l'âne  
Beaucoup d'animations et manifestations sont au programme cette année !

#### Petit rappel :

La cotisation annuelle ou CABS est de 5€ par famille.

Un immense merci à toutes celles qui rendent ce CABS vivant ! Merci tout particulier aux nouveaux membres du Bureau et sympathisants sans de tels engagements, rien ne serait possible. Vous pouvez les rejoindre occasionnellement ou chaque fois que votre disponibilité le permet. C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons.

Vous pourrez ainsi partager vos idées et nous aider à les mettre en place.

Annie LETURGIE

 **C.A.B.S.**  
**06 88 45 79 71**

## ASSOCIATIONS

### La Farandole de Manigod



La Farandole de Manigod est une association régie par la loi de 1901 et dirigée par une équipe de parents Bénévoles. L'association gère deux structures distinctes : une crèche et un centre de loisirs. Ces deux structures, dirigées et animées par une équipe de professionnelles dynamiques et investies, regroupent l'accueil des enfants de 4 communes partenaires (Manigod, Les Clefs, Serraval et le Bouchet Mont-Charvin).

La crèche accueille trente enfants de 2,5 mois à 4 ans. Il est important d'inscrire votre (futur) enfant au plus tôt car les demandes sont plus nombreuses que le nombre de places. La crèche est ouverte toute l'année du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à l'exception de deux périodes de fermetures : 3 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Le centre de loisirs, quant à lui, se situe au sein du groupe scolaire « Pierre BOZON LEYDIER », et permet à vos enfants de passer du bon temps les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'été, le centre de loisirs peut accueillir jusqu'à 45 enfants au cours des 4 semaines du mois de juillet. Une multitude d'activités intérieures, extérieures, culinaires, artistiques, sont proposées... Des thématiques à la journée ou à la semaine sont organisées et fin juillet, un spectacle construit avec les enfants clôture l'été.

Nos enfants font ainsi leurs premiers pas en collectivité ensemble et peuvent se retrouver, tout au long de leur scolarité primaire, au centre de loisirs.

Au-delà de sa mission d'accompagnement de l'enfant et de la petite enfance, la vocation de la Farandole est de réunir les parents des 4 communes autour du

bien-être de leurs enfants. Nous vous invitons à participer aux différents événements qui rythment l'année tels que la kermesse, la chasse au trésor, la chasse aux œufs, les matinées bricolage, etc. Et pourquoi pas, nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration. La farandole de Manigod est une association toujours à la recherche de bénévoles, si vous souhaitez vous investir pour vos enfants, rejoignez-nous !



**Pour plus de renseignements :**  
**04 50 44 99 76**  
**creche@lafarandoledeamanigod.fr**

**Informations sur les horaires d'ouverture et les programmes d'animation :**  
Directrice **06 71 79 56 21**  
**clsh@lafarandoledeamanigod.fr**

**Conseil d'Administration :**  
**asso@lafarandoledeamanigod.fr**



# ASSOCIATIONS

## L'association des Vergers de Thônes



La fête de la pomme et de l'âne a fait son grand retour après deux ans d'absence. Le soleil été au rendez-vous ainsi que les visiteurs et clients qui nous sont restés fidèles. Malgré un été très chaud et sec, la récolte des pommes cet automne a été de 28 tonnes. Ce qui nous permet d'assurer la vente de produit pour l'année avenir. Nous avons la chance d'avoir des vergers peu ou pas traités, de bonne qualité, ce qui plait à la clientèle locale. Il est indispensable de rajeunir les vergers afin de remplacer les arbres morts ou vieillissants, peu ou mal entretenus, attaqués par le gui et victimes de la sécheresse due au réchauffement climatique. L'entretien des fruitiers participe à la beauté des paysages de notre belle région ainsi qu'à l'enracinement dans notre terroir.

Nos adhérents nous apportent leur récolte que nous valorisons à hauteur de 30cm du kilo et qui sera échangée contre du produit fini. **Nous sollicitons les propriétaires d'arbres des communes environnantes à venir nous rejoindre.** Nos produits subissent l'augmentation



des matières premières comme le verre, du travail à façon ainsi que du loyer de la cave. La Maison de la pomme et du biscantin permet de développer un aspect éducatif auprès des scolaires ainsi qu'une reconnaissance du travail des anciens. Rien de tel que de faire ramasser des pommes à des enfants, leur faire fabriquer et déguster le jus pour qu'ils se souviennent de l'importance des fruits. Parmi les découvertes citons une illustration du cycle annuel de la pomme, c'est une scène animée par des marionnettes qui plait à tous publics.

Chantal MARCHISIO

# ASSOCIATIONS

## Association Touristique du Charvin



Il n'est plus à démontrer le dynamisme, l'implication de notre association qui œuvre à longueur d'année pour assurer plusieurs fois par semaines des sorties en randonnée soit les mardis soit les vendredis afin de maintenir nos adhérents en bonne forme physique et leur apporter le goût de l'effort et de la convivialité. Ceci grâce à l'implication de nos 8 animateurs. Forte de plus de 33 ans d'existence et d'expérience, nos activités restent multiples, pour aller de l'entretien des sentiers sur nos communes, à la formation au sens large. Nous agissons au niveau associatif autour des communes mais aussi du département et jusqu'au national. Nous assurons donc des interventions dans les écoles de notre RPI mais également pour le compte de l'USEP 74 au niveau départemental avec « Rando Glières », etc. Nous participons également à la vie de notre commune dans le cadre de diverses animations.

Forte de plus de 50 membres, notre association est une des plus dynamique du CDRP74, nous avons pu le montrer à nos élus lors de la rencontre « Mairie Associations » en date du 16 décembre 2022 en mairie du Bouchet-Mont-Charvin.

Rejoignez-nous pour randonner, assurer l'entretien des sentiers ou tout simplement pour des moments de convivialité

Jean-Luc BARDET  
Président de l'ATC

06 82 60 30 78  
atcharvin@gmail.com



## « Les traines »

L'amicale des Jeunes est une association intercommunale entre Serraval et Le Bouchet-Mont-Charvin. Elle a pour but de rassembler au bon vouloir de chacun, les jeunes de 16 et 25 ans et un peu plus... Elle participe à l'animation des villages en organisant, bal, repas dansant, feux aux ball-traps, buvette à différentes manifestations Serravatines et Bochardes...

Les bénéfices de tout cela servent à organiser des sorties, repas entre jeunes et des voyages. Tels que Majorque, la Croatie, la Bulgarie, la Crète, que nous avons déjà réalisés depuis une quinzaine d'années. Une convocation sera envoyée prochainement pour accueillir les nouveaux Jeunes  
*L'Amicale Des Jeunes.*  
Leonie THIAFFEY-RENCOREL

## Le Club des Montagnards



Vous aimez les jeux (Belote, Tarot, Scrabble). Notre Club est ouvert à tous, un mercredi sur deux à la salle de l'horloge du Bouchet-Mont-Charvin.

Ambiance conviviale en dégustant un chocolat chaud, un café accompagné d'une pâtisserie. Venez nous rejoindre, vous serez enchantés !

Monsieur Max PUGIN, Président

04 50 44 66 34

## Communauté de communes



### LE TERRITOIRE EN QUÊTE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Un paysage naturel préservé et diversifié. Des atouts touristiques indéniables. Une identité agro-pastorale vivante et des acteurs économiques locaux dynamiques. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes, c'est bien tout cela et même au-delà : un Territoire apprécié pour sa beauté et son identité forte qui s'offrent à ses habitants et visiteurs...

L'enjeu actuel ? Trouver ce juste équilibre entre la préservation de cet environnement exceptionnel, indispensable au cadre de vie des habitants, et un développement raisonné.

Aussi, l'ensemble des élus de la CCVT, avec les équipes de la collectivité, se sont fixés pour objectif de répondre à cet enjeu en s'appuyant sur de solides ressources locales et le soutien des politiques publiques permettant d'accompagner le Territoire dans cette transition.

### UNE IDENTITÉ LOCALE CARACTÉRISTIQUE À PRÉSERVER

Le Territoire de la Communauté de communes s'étage de 500m en vallée à 2 750m d'altitude. Ce dénivelé est source de richesse pour ses écosystèmes : alpages, forêts et zones humides représentent près de 85% du Territoire et abritent des habitats, une faune et une flore d'une grande diversité. Il compte 18 470ha de forêts, soit un taux de boisement de 50%, nettement supérieur aux moyennes départementale (39%) et nationale (25%). D'ailleurs, 61% de ses espaces naturels bénéficient d'une re-

connaissance environnementale portée par la C.C.V.T. au titre des programmes Natura 2000 ou en tant qu'Espace Naturel Sensible...

Le Territoire de la communauté de communes, ce n'est pas seulement ce cadre naturel unique.

En effet, au Nord, le Plateau des Glières assure tout à la fois son rôle de passerelle historique et de terrain de jeu familial.

A l'Est, les Aravis constituent un pôle d'attractivité locale, nationale et internationale : la culture de terroir et le tourisme été/hiver porté par les 4 stations des Aravis soutiennent l'activité économique et touristique.

Au sud, la Tournette invite à embrasser le panorama d'un seul regard, des Bauges au Jura et du lac au Mont-Blanc.

Dans les vallées, les communes organisées en étoile autour de Thônes jouissent d'une qualité de vie rare : proximité avec la nature, les sites d'activité économique, le bassin annécien et les grands axes routiers.

Le Territoire concentre ainsi un patrimoine écologique, paysager et culturel exceptionnel, autant lié au contexte géologique et climatique, qu'à l'activité humaine et au développement de pratiques agropastorales et sylvicoles traditionnelles. Toutefois, la fréquentation, l'artificialisation des sols et l'exploitation de ses ressources interrogent les équilibres en place.

Face à ce défi, l'échelon communautaire permet d'offrir une réponse pertinente : un Territoire ni trop petit, ni trop grand, facilite les approches partagées et la mutualisation entre communes, sans jamais s'éloigner de la réalité des usages et des besoins...



Inauguration



### PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Entre internet et vous, la connexion est difficile ? L'Espace France services des Vallées de Thônes est un lieu où vous pourrez vous informer et être orienté pour accéder aux principaux services publics.

Mis en place avec l'appui de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'Espace France services des Vallées de Thônes a ouvert ses portes en août 2021 dans les anciens locaux de la Régie d'Electricité de Thônes avant d'être déplacé dans les nouveaux locaux de la C.C.V.T. en septembre 2022.

Immatriculation de véhicules, demande de RSA, déclaration d'impôt, accès aux services en ligne... Que vous souhaitiez être conseillé pour vos démarches administratives du quotidien ou guidé pour l'utilisation d'un service numérique, vous trouverez dans ce lieu l'aide dont vous avez besoin.

Les conseillères France services ont pour mission de vous informer, de vous aider à préciser vos besoins, vos droits et obligations et de vous orienter pour la réalisation

de vos démarches.

Si votre situation personnelle particulière le nécessite, elles pourront solliciter l'appui de leurs correspondants au sein du réseau des 9 partenaires nationaux France services.



### Espace France services des Vallées de Thônes C.C.V.T.

14, rue Bienheureux Pierre Favre  
74230 THÔNES

**04 58 13 00 28**  
**franceservices@ccvt.fr**

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec :

Michelle PERCEVEAUX  
Responsable Pôle Social

**04 58 13 00 24**  
**06 04 67 58 49**  
**mperceveaux@ccvt.fr**

## Système d'alerte de la commune

La Commune du Bouchet-Mont-Charvin, appuyée par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, s'est dotée d'un système, de type automate d'appels téléphoniques, destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population en commune en cas d'évènements majeurs sur son territoire (inondation, glissement de terrain, coupure de route, ...).

Cette solution permet la diffusion de messages vocaux, de SMS ou de mails par la mairie pour informer les habitants des mesures de sauvegarde mises en place.

**Pour en bénéficier, inscrivez-vous gratuitement :**

<https://ccdesvalleesdethones.fr/page/systeme-alerte-risques-majeurs>



### Comment ça marche ?

En cas d'évènement naturel, technologique ou autre incident sur le territoire,



l'alerte est déclenchée par la mairie. Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

### Comment sont utilisées vos données ?

Lors de l'inscription, un certain nombre de données sont collectées auprès des usagers, car nécessaires pour les alerter et communiquer avec eux :

- nom et prénom de la personne ;
- adresse ;
- numéro de téléphone ;
- adresse électronique.

L'usage de ces données est strictement conforme aux dispositions du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD). Seules les autorités compétentes (mairies, C.C.V.T.) peuvent exploiter ces données et dans le strict cadre d'un risque avéré, ou autres évènements exceptionnels sur le Territoire. Elles ne seront en aucun cas utilisées pour d'autres usages que ceux que vous avez validé dans le formulaire d'inscription.



Avec le soutien de



Projet financé avec le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## Divagation des chiens

Dans le cadre de nos missions de surveillance en tant que garde-chasse particulier sur notre commune, nous constatons régulièrement des problèmes de divagation des chiens. Nous tenons à vous rappeler la réglementation à ce sujet. En effet l'article L211\* du code rural condamne la divagation des chiens, cette infraction peut être sanctionnée par une amende de deuxième catégorie de 135€ par chien, pouvant s'élever à 750€ en cas de récidives ou de circonstances aggravantes (poursuite ou prédation de gibier par exemple). Nous voulons surtout vous sensibiliser à la nuisance importante causée par la divagation des chiens. La faune sauvage a besoin de calme et de tranquillité, surtout au printemps. Les différentes espèces vivantes près de nos hameaux s'apprentent à donner naissance à leurs petits. **Il est donc important pour les chevreuils, cerfs, lièvres, etc que vos**



**chiens restent attachés et sous votre surveillance.** Persuadé de votre compréhension, nous restons à votre disposition pour toutes questions, conseils, ou informations complémentaire :

Guillaume THIAFFEY-RENCOREL  
**06 46 52 22 55**  
 Kevin PAVIET SALOMON  
**07 50 42 11 46**

*\*Extrait du code Rural, Article L211 : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection de troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.*

Kevin PAVIET SALOMON  
 et Guillaume THIAFFEY RENCOREL

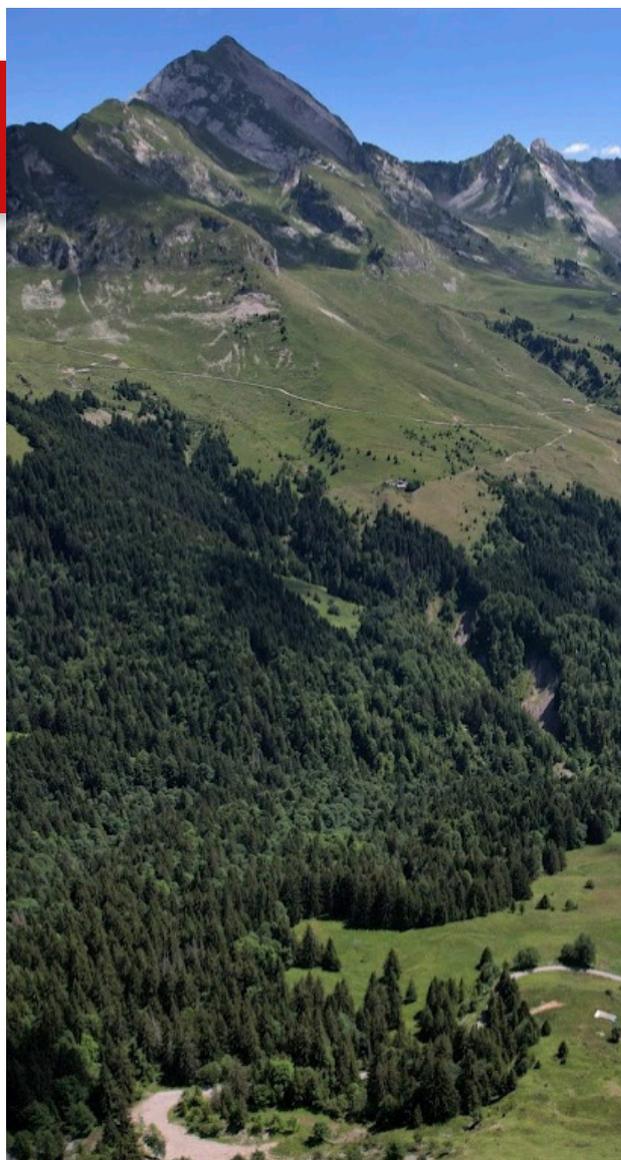
## Souvenirs 1967-1968



# INFOS PRATIQUES

## LES SERVICES

- **Mairie 04 50 27 50 77**  
accueil@bouchet-mont-charvin.fr  
Lundi, mardi, jeudi vendredi : 14h-17h30
- **La Petite Epicerie 04 56 34 31 40**  
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8h-12h30 et 16h30- 19h  
Samedi et dimanche 8h à 12h30
- **Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24**  
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h  
Samedi, dimanche et jours fériés :  
9h-12h et 15h-18h
- **Office de Tourisme de Thônes Cœur des Vallées 04 50 02 00 26**  
Tous les jours : 9h-12h et 14h-18h30  
Dimanche fermé
- **Bibliothèque de Serraval**  
Dimanche 10h-12h.
- **Périscolaire de Serraval 04 58 63 02 50**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h-8h25  
et 16h25-18h30 uniquement en période scolaire.
- **Maison de la Pomme et du Biscantin 04 50 44 66 96**  
Pendant les vacances scolaires (toutes zones) : du mercredi au vendredi 15h-18h  
Hors vacances scolaires : vendredi 15h-18h
- **ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural des Vallées de Thônes**  
Tél./fax **04 50 63 13 46**  
Maison des Services - 3 rue du Lachat
- **SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile 04 50 64 61 33**
- **Pompiers 18**
- **Gendarmerie 17**
- **SAMU 15**
- **C.C.V.T. Communauté de Communes des Vallées de Thônes : 04 50 32 13 59**  
14 rue Bienheureux Pierre Favre - Thônes
- **Opération Nez-rouge en Haute-Savoie 0800-802-208** (numéro vert).
- **Déchetterie Serraval : 04 50 27 50 87**  
Lundi 14h30-16h et samedi 9h-12h
- **Déchetterie Thônes**  
Du lundi au vendredi 13h30-18h  
Samedi 8h-12h et 13h30-18h



- **Chenil Intercommunal Thônes**  
Du lundi au vendredi 8h-14h30
- **RAM : Réseau d'Assistants Maternelles. 06 22 45 30 38**  
Sur RV Lundi et Jeudi 13h30-17h30

## PÔLE MEDICO-SOCIAL

- **Secrétariat et permanences sociales**  
Maison du Canton - 4 rue du Pré de Foire – Thônes **04 50 33 23 32**  
Lundi 13h45-17h30  
Du mardi au vendredi 8h45-12h  
et 13h45-17h30

## ALLO SERVICE PUBLIC

Pour toute information rapide et fiable à toute demande de renseignement administratif, un numéro d'appel unique : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h15 **3939** (0,15€/mn) ou **www.service-public**